



## Règlement du concours Kifkif numéro 9

- 1- Le concours est organisé par l'Association Grandir Ensemble, 5 rue des Mousserons, 64230 Lescar.
- 2- Les participants sont des collégiens ou des élèves fréquentant des établissements médico-sociaux du département des Pyrénées-Atlantiques.
- 3- Une seule participation par concurrent est autorisée (même nom, même adresse). Le fait de s'inscrire plusieurs fois pour participer aura valeur d'élimination.
- 4- Le participant devra répondre aux trois questions posées, figurant sur le bulletin de participation du numéro neuf de Kifkif soit :
  - En remplissant le coupon participatif et en le renvoyant par voie postale, à ses frais, au siège de l'association,
  - En se rendant sur le site internet de l'association organisatrice ([www.grandir-ensemble64.org](http://www.grandir-ensemble64.org)) où il pourra répondre aux mêmes questions que celles figurant sur le journal imprimé.
- 5- Le concours est clos le 22 juin 2018. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi ceux qui auront fourni les bonnes réponses.
- 6- La liste des vainqueurs sera disponible sur le site de Grandir Ensemble à partir du 27 juin 2018. Ils recevront leurs lots par voie postale.
- 7- Chaque gagnant se verra attribuer deux places de cinéma en fonction de son lieu de résidence, soit :
  - Au MEGA CGR, (valable à Pau, Lescar, Bayonne ou Tarnos), dans la limite de soixante places au total.
  - Au cinéma le plus proche de son domicile, sous forme de ciné-chèque, dans la limite de vingt places au total.
- 8- Les places ne sont ni échangeables, ni remboursables.
- 9- Le fait de participer au concours Kifkif implique l'acceptation du présent règlement.